



COMMUNE DE SAINT-GENIS-POUILLY
EXTRAIT DU PROCES VERBAL
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

N°2022.00124

Département de l'Ain
Arrondissement de Gex

Convocation : 28 septembre 2022

Nombre de Conseillers élus : 33
Conseillers en fonction : 33
Conseillers présents : 21
Votants : 28

Séance du 04 octobre 2022

Sous la présidence de Monsieur Hubert BERTRAND, Maire

Présents : M. Hubert BERTRAND, Mme Christiane RYCHEN DIT RICH, M. Gilles CATHERIN, Mme Anne FOURNIER, M. Gaëtan COME, Mme Annick MAADI, Mme Sylvie DIDELLE, M. Patrice DRIVIERE, Mme Olga AMPAUD, M. Romain BALADA, Mme Sophie BOREL MULLIER, M. Nicolas LIGNOT, M. Philippe MATARRANZ, M. Samuel NIANG, M. Jean-Marie TARTIVEL, M. Philippe THEVENON, Mme Sylvie BOUCLIER, M. Bernard BOURDON, Mme Monique GONZALEZ, M. Jean-Marie KOCH, M. Jacques LACOTE

Procurations : M. Didier PATROIX donne pouvoir à M. Patrice DRIVIERE, M. Jean-Paul BOCCARD donne pouvoir à M. Hubert BERTRAND, Mme Virginie GUILLER donne pouvoir à M. Philippe MATARRANZ, Mme Sabrina MERHAZ donne pouvoir à M. Gilles CATHERIN, Mme Marie-Christine CANSELL donne pouvoir à Mme Monique GONZALEZ, Mme Sylvie DURAND donne pouvoir à M. Bernard BOURDON, Mme Anne-Sophie MARCHAND donne pouvoir à M. Jacques LACOTE

Excusés : Mme Morgane ABDOUL, M. Mehdi DEHRIB, M. Elie DUPI, Mme Elodie MAGANGA, Mme Olivia RASOLOARIJAO

Absents :

Secrétaires de Séance : Mme Christiane RYCHEN DIT RICH, Mme Sylvie BOUCLIER, M. Jacques LACOTE

OBJET : CONVENTION DE PARTENARIAT POUR L'ACCUEIL DE LA COMPAGNIE ELYO EN RESIDENCE DE CREATION AVEC ACTIONS PEDAGOGIQUES

La Ville de Saint-Genis-Pouilly est en charge de l'exploitation du « Bordeau » Théâtre et Cinéma. Elle décline son action en différentes manifestations durant toute l'année : spectacles, séances de cinéma, ateliers et actions culturelles, festivals, partenariats associatifs...

Bénéficiant pour la saison 2022-2023 d'une aide financière à l'accueil en résidence de la DRAC, la ville de Saint-Genis-Pouilly souhaite développer et accompagner la « Création » et la « Diffusion » de spectacle vivant.

Pour ce faire, les temps de résidence sont essentiels à l'émergence de nouveaux spectacles. Ils permettent aux compagnies de tester leurs recherches et leurs travaux en condition réelle, au plateau, et de finaliser leur projet.

RECU EN PREFECTURE

Le 06 octobre 2022

VIA DOTELEC - FAST Actes

001-210103545-20221004-D001240-DE

Sans résidence proposée par les structures culturelles, il ne peut y avoir de création artistique, et donc de programmation. Ces temps de résidences sont également l'occasion pour les lieux d'accueil et les compagnies de tisser des liens privilégiés, pouvant donner lieu à des échanges donnant-donnant : temps d'actions pédagogiques à destination des publics scolaires ou quartier politique de la ville et tarifs préférentiels sur l'achat des spectacles à venir notamment.

La Compagnie Elyo portée par le collectif Fractal et la ville de Saint-Genis-Pouilly souhaitent collaborer, dans ce cadre, pour enrichir l'offre artistique et culturelle développée par la commune par le biais d'un projet co-construit et basé sur l'échange de compétences. Ce projet commun a également pour objectif de développer des actions pédagogiques et culturelles envers les élèves, enfants et jeunes de la commune.

Pour ce faire, la compagnie sera accueillie pour deux périodes de création / d'expérimentation / d'actions territoriales qui se dérouleront du lundi 17 octobre 2022 au lundi 24 octobre 2022 au Ciné-Théâtre le Bordeau et du lundi 2 janvier 2023 au dimanche 8 janvier 2023 au Centre Culturel Jean Monnet.

Cette résidence d'artiste est co-construite et garantit aux deux partenaires un partage de compétences dans un objectif d'échanges comme le détaille la convention de partenariat ci-jointe.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré:

- **APPROUVE, à l'unanimité**, la convention de partenariat entre la Commune de Saint-Genis-Pouilly et la compagnie Elyo ;
- **AUTORISE, à l'unanimité**, Monsieur le Maire à signer la convention ainsi que tout document s'y rapportant.

EXTRAIT CERTIFIE CONFORME

Le Maire,
H. BERTRAND

